

FOCUS

Tique et maladie de Lyme

Changements climatiques Nature et Santé

La tique est un acarien parasite, visible à l'œil nu mais de très petite taille. Elle vit dans les milieux humides, dans les bois, buissons, prairies hautes et espaces verts des villes (parcs, jardins et coulées vertes). Grâce à son appareil buccal appelé « rostre », elle s'ancre sur la peau des mammifères sauvages (gibiers, oiseaux, rongeurs...) ou d'élevage (vaches, chevaux...) et, accidentellement, sur l'Homme. Une fois fixée à leur peau, elle se gorge de leur sang pour se développer. (source : [tique](#))



La présence et les problématiques liées aux tiques sont favorisées par le réchauffement climatique, qui entraîne une progression des tiques vers le nord de l'Europe et une période d'activité accrue.”

GWENAËL VOURCH

Chercheuse

Libération

Enjeux pour la santé

En Europe, la tique est le premier vecteur des maladies infectieuses humaines et animales. Lorsqu'elle est infectée, elle transmet notamment la **#maladie de Lyme , dite aussi borréliose de Lyme**, maladie à transmission vectorielle pouvant causer, parfois plusieurs années après la morsure de tique, des troubles articulaires, cutanés, cardiaques ou neurologiques. Au-delà de la diffusion de principes de prévention, il existe aujourd'hui de nombreux enjeux en matière de connaissances des professionnels pour améliorer le diagnostic et la prise en charge, selon le Ministère des solidarités et de la santé.

Quid des animaux ? Les chiens et les chats, en raison de leur morphologie, sont particulièrement exposés aux tiques qui peuvent leur transmettre différentes maladies parasitaires ou bactériennes. Les animaux sauvages et les oiseaux sont, eux, insensibles aux bactéries et virus portés par les tiques. Ces dernières utilisent par contre les oiseaux comme « moyens de transport » : elles restent accrochées pendant le vol et propagent les infections dans la région d'arrivée.

Toutefois, chaque tique n'est pas porteuse de la maladie de Lyme ! Heureusement, les hommes et les animaux se font bien souvent piquer par des tiques sans que cela n'ait d'effet sur leur santé.

Recommandations

La meilleure façon d'éviter les maladies portées par les tiques est d'éviter la morsure.

La Haute Autorité de Santé (HAS) recommande de :

- porter des vêtements longs et clairs afin de mieux repérer les tiques ;
- glisser les bas de pantalon dans les chaussettes, voire utiliser des guêtres ;
- porter des vêtements couvrants (protection de la tête et du cou, en particulier chez les enfants) et des chaussures fermées ;

- se munir d'un tire-tique pour « dévisser » correctement la tique et notamment son rostre planté dans la peau.

Après une promenade, des activités en forêt ou dans les champs, une inspection soigneuse des vêtements et du corps permet de détecter les tiques puis de les enlever avant qu'elles aient eu le temps de transmettre la maladie de Lyme. On regardera particulièrement les endroits où la peau est la plus fine, tels que les aisselles, les plis du genou, les zones génitales, le nombril, les conduits auditifs et le cuir chevelu.

Il est recommandé de refaire cet examen le lendemain car la tique, gorgée de sang, sera mieux visible.

Une personne seule devra se faire aider pour cette inspection sur les zones difficilement visibles par elle-même comme le dos ou le cuir chevelu.

En cas de piqûre, plusieurs mesures clairement présentées par la HAS sont à suivre. Après le retrait de la tique, l'état de santé général de la personne piquée est à suivre (fièvre, apparition cutanée, etc.).

Des dispositifs de signalement citoyens

Le dispositif CiTIQUE est un projet de #science participative mis en place par l'Inrae avec de nombreux partenaires. Il propose de signaler lorsqu'une personne ou un animal domestique a été piqué. Cette récolte de données sur les tiques permet notamment de modéliser des cartes d'abondance de tiques, et d'améliorer les connaissances et la prévention des piqûres.

Tout citoyen peut transmettre des informations via l'application « Signalement-Tique ! ».

27884

signalements de piqûres en une année, depuis le lancement de la version de la nouvelle version de l'application CiTIQUE en mai 2020.

Source : derniers résultats du programme CiTIQUE

Une cartographie a été établie à partir des données recueillies.

- L'Info'Tiques
- Que faire en cas de piqûre de tiques : CiTIQUE vous l'explique en 3 minutes !
- En balades et randos : Tiques, bonnes pratiques
- Guide pédago'Tique : recueil d'outils à destination des animateurs